



BUREAU: AILLE - 14, rue d'Angleterre - Téléphone: 872

LA GAZETTE DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

5 CENTIMES

BUREAU: ROUBAIX - 35, rue de Valenciennes - TOURCOING - 45, rue de Valenciennes

Qui est responsable?

On se plaint souvent, en France, de vivre sous le régime des irresponsabilités.

Les administrations se retranchent derrière les ordres supérieurs du ministre, le ministre derrière les votes et les ordres du jour du Parlement, et les parlementaires se lavent les mains dans les grandes eaux impures de leurs mandats électoraux, argumentés.

Si bien que toutes ces responsabilités relatives se neutralisent et s'annihilent les unes les autres: personne n'est complètement responsable.

Soit. Mais il y a, cependant, en France, une puissance inspiratrice et directrice de tout, qui tient les hommes et les choses sous sa domination, qui dicte les lois et les applique, qui gouverne, qui administre, qui détient les deniers publics, qui a la haute main sur l'enseignement, sur le haut commandement de l'armée et sur notre diplomatie.

Et cette toute-puissance mystérieuse et insaisissable, mais réelle et concrète, c'est la Franc-Maçonnerie.

Car les temps précis il y a vingt ans sont accomplis: on ne peut plus remuer le petit doigt en France sans l'agrément de la secte.

Il faut être aveugle pour ne point le voir, il faut être fou ou imposteur pour le nier: nous sommes plus que jamais en Franc-Maçonnerie.

Par conséquent, ne disons plus qu'il n'y a pas de responsable chez nous.

C'est la secte, ce sont ses doctrines et ses hommes qui endosseront, devant la postérité, la lourde charge de la triste histoire de France qui se fabrique aujourd'hui.

La loi des retraites ouvrières, par exemple, si elle est notée par son principe et par ceux qui en ont pris l'initiative parlementaire, est maçonnerie, telle qu'elle est avec ses défauts et ses incohérences, telle qu'elle fonctionnera ou fonctionnera pas, puisque les Loges l'ont fait bécoter par la Chambre et l'ont imposé avec défense d'y toucher au Sénat, dans un but exclusivement électoral. Pour la secte, cette loi qui devrait être humanitaire n'est qu'un piloyable instrument de fraude.

De même pour les événements diplomatiques qui nous ont jetés dans le guépier marocain et pour la politique guerrière que nous y pratiquons, politique absurde, dangereuse et sans issue profitable: à qui sont-ils imputables, sinon à la Franc-Maçonnerie?

Elle est souveraine, et donc souverainement responsable.

Responsable, par conséquent, du sang de nos braves soldats et de nos vaillants officiers qui tombent là-bas dans la brousse et dans le brouillard des gorges sauvages, sous les balles d'un ennemi invisible et insaisissable.

Ce n'est pas pour elle, certes, que meurent ces héros. C'est à la patrie qu'ils ont fait le généreux sacrifice de leur vie.

Mais c'est par elle qu'ils meurent, parce que c'est elle qui à tout voulu, tout préparé, tout réglé, et qui dirige tout.

Il est bon, il est juste et nécessaire que ces choses-là se disent et se répètent.

On a voulu rendre l'Eglise responsable de tous les maux et erreurs qui attristent notre passé historique, sous prétexte qu'elle avait souvent voix dans les Conseils des rois et influence sur les ressorts de l'Etat.

On a même exagéré tant qu'on a pu la puissance de ces voix et de cette influence pour lui imputer toutes les fautes commises sans elle, même commises contre elle et contrairement à ses enseignements et à ses inspirations.

Ce n'est pas nous, certes, qui étudions jamais ce procès. Les responsabilités du passé, nous les acceptons, pourvu qu'on nous les accorde toutes, celles du bien et celles du mal, dans la proportion juste et exacte qui en in-

combe aux noirs. Et non seulement le fardeau est léger, mais l'histoire, la vérité et l'impartiale histoire, en fait un passé de gloire, de bienfaisance et de civilisation, où les lumières écrasent triomphalement les ombres inhérentes à toutes les institutions où l'homme se rencontre.

Mais aujourd'hui où l'Eglise, ses enseignements et son action sont exclus rigoureusement de tous les pouvoirs publics, où un ministre mort, subitement sans avoir eu, humainement parlant, le temps matériel de se reconnaître, refuse quelques jours auparavant, au nom du gouvernement de la France, d'envoyer des aumônières à nos petits soldats en campagne pour les aider à mourir chrétiennement et pour bénir leur tombe; aujourd'hui, dis-je, il faut qu'on sache bien qu'à la bienfaisance et à l'heureuse influence de l'Eglise notre Mère, Mère de la patrie française, s'est substituée une secte qui ne régit pas seulement par son détestable esprit mais par ses pénétrantes doctrines, mais qui est complice de tous les crimes de nos administrations, qui domine dans tous les grands corps de l'Etat, qui légifère et qui gouverne, qui a placé ses hommes à tous les postes influents, qui pèse tyranniquement sur les volontés par la délation et la faveur, par la disposition souveraine à arbitraire des emplois, des promotions et des disgrâces.

Il faut qu'on sache que cette puissance malfaisante, hypocrite, hargneuse et traîtresse est tout, qu'elle a la maîtrise incontestée et incontestable de toute l'action publique; et que, par conséquent, si nos finances sont pillées, si les impôts toujours croissants sont toujours insuffisants, si les réformes avortent, si les lois sociales sont mal faites et se tournent contre le travail national que leur promesse berçait de décevantes illusions, si les mœurs publiques et privées sont en déliquescence, si le lien familial se desserre, si la natalité baisse et si, pour précipiter cette déchéance, il est permis d'afficher sur les murs de la capitale et des villes des placards infâmes excitant à la restriction natale et à l'appauvrissement des foyers; si les affaires vont mal, si les haïnes et les dissensions déchirent le pays, si les criminalités montent, si les apaches pullulent, si, en un mot, la nation française glisse chaque jour plus vite sur la pente des décadences, c'est à la secte dirigeante et inspiratrice de tout qu'incombe devant le pays et qu'incombent devant l'histoire l'indéfectible responsabilité de ce long, métrique et criminel assassinat de la première nation du monde.

Qui, la grande, l'unique et la maudite responsabilité de tout le mal, c'est elle, c'est la Franc-Maçonnerie.

CYR.

Le procès Verdesi

Encore le secret de la confession — La dénonciation de Verdesi — Une lettre disparue

Par dépêche de notre correspondant romain, le 1^{er} juin.

Au début de l'audience, l'avocat Albano torse desoches le P. Bricarelli de questions et soulève un nouvel incident pour obliger le P. Bricarelli à révéler des choses entendues dans la confession de Verdesi et pour lesquelles Verdesi lève l'obligation du secret. Le tribunal renouvelle l'ordonnance laissant la liberté au P. Bricarelli, qui refuse de répondre.

L'abbé Rossi a fait une longue déposition terminée par une confrontation avec Mgr Faberi, prouvant la vérité de la déposition de Mgr Faberi. L'avocat Albano soulève un incident violent parce que, se montrant de plus en plus susceptible, il prétend que le public empêche la liberté des aveux de défense par des manifestations, pour ainsi dire, persiflantes.

Un nouvel incident, parce que le texte de la dénonciation de Verdesi porte des corrections qui furent faites d'accord avec Verdesi et ne changent absolument rien à la dénonciation.

Il s'agit de quatre ou cinq mois précitant la date de la dénonciation.

A son tour, l'avocat Di Benedetto demande à Verdesi ce qu'il est devenu une lettre importante à lui envoyée par le P. Bricarelli, en septembre 1908, et qui ne se trouve plus parmi les autres lettres présentées par Verdesi. Celui-ci déclare ne pas se rappeler s'il reçut cette lettre, pourtant importante.

La suite est renvoyée à samedi prochain.

GAZETTE

Délimitation des couleurs

Dimanche dernier, les Berrichons fêtaient Jeanne d'Arc. Les habitants de Bourges préservèrent leurs maisons à cette occasion.

L'un d'eux, M. Renaud, libraire, avait décoré sa boutique de drapeaux. M. Vaillard lui avait envoyé les couleurs françaises et les couleurs orléanaises, jaunes et rouges.

M. Renaud arbora les trophées à ses fenêtres. Quelques instants après, il recevait la visite d'un agent qui, gravement, lui dressait procès-verbal « pour avoir joint aux drapeaux tricolores, les couleurs pontificales ».

Les couleurs orléanaises, prises pour les couleurs pontificales, sont déclarées emblème séditieux dans un département voisin.

Le besoin de faire du zèle anticlérical suggère bien des bêtises.

Pour la culture française

M. Jean Richepin, de l'Académie française, est le président de ce Comité de personnalités littéraires, artistiques et scientifiques qui s'est formé pour défendre la culture française.

Dans l'éloquent manifeste qu'il vient de publier, M. Jean Richepin écrit ceci: « C'est en dehors de tout esprit de parti qu'on peut se rallier à la cause des humanités ».

Au surplus, ce n'est là qu'un épisode de ce grand mouvement de revivification nationale, qu'on sent frémir de tous les côtés dans notre jeunesse et que révéleut ces vœux, ces désirs, ces espérances: sauvegarder la protection de nos églises, de l'idéalisme ou de l'art religieux; maintenir, par le soutien d'une autorité forte, de notre dignité nationale; goût de l'héroïsme et de la gloire développés par le triomphe de récentes inventions françaises.

Il importe de rassembler toutes ces énergies saines; et le premier geste à faire pour cela est d'organiser la défense de la culture française par une action permanente et concertée, quoique sans aucune couleur ni visée politiques.

Les églises, l'idéalisme religieux, la dignité nationale mis sous la protection

de la culture française

ress, 5 fr. — Vire Jésus à St-Père pour guérison, 10 fr. — Mlle Lange, à L., 5 fr. — Mlle E. Dubois, en souvenir de M. Ch. Dubois, 10 fr.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

Le total des souscriptions reçues est de 533 fr. 40. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

d'une autorité forte, se combi-à des expressions qui, heureusement, ne se ressemblent plus du Richepin des *Disciplinés*.

On vous demande un renseignement matrimonial. Si vous le donnez mauvais et que le mariage rate par votre faute, il y a grande chance que les parents du conjoint arrivent à vous en tenir rancune. Si le mariage réussit malgré vos mauvais renseignements, votre situation devient horriblement fautive.

Mais si l'on donne de bons renseignements, on n'est pas encore à l'abri des tribulations. M. Cheremetef, membre en vue de la colonie étrangère, l'a appris à ses dépens. Pour avoir vanté les qualités de M. J., qui devint des lors le mari de Mlle M., et qui se montra un déplorable époux, M. Cheremetef s'est vu intenter par l'épouse divorcée un procès en dommages-intérêts pour renseignements inexacts. Il devra payer 10 000 francs de dommages-intérêts à la plaignante.

La décoration de M. Jaurès

M. Jaurès est souvent très distrait. Hier, il arrive au Palais-Bourbon avec une magnifique rosette d'officier de la Légion d'honneur à la boutonnière.

Un de ses collègues du parti radical lui fait remarquer sa négligence.

— Nom d'une pipe! s'écrie M. Jaurès. Je me suis trompé de pardessus et ressemblant. Si les journalistes m'avaient vu!

Ils ont vu, Monsieur Jaurès, et ils ont passé un bon moment.

Le dédit des fiançailles

On ne s'ennuie pas toujours au prétoire de la justice de paix du X^e arrondissement. Le juge vient de condamner à 388 fr.

de dommages-intérêts un mari qui s'est rompu sans raison apparente des pourparlers de mariage et il avait, en conséquence, porté préjudice à la jeune fille.

Voici en quels termes le magistrat, un peu trop généralisateur, nous déclare qu'il a rendu son arrêt: « Pour avoir placé à celui de l'argent... »

« Attendu que, dans l'acte du mariage, le mariage était basé uniquement sur l'assurance que le mari faisait de sa fortune... »

« Attendu que, depuis la célébration du mariage, le mari a fait subir des évolutions sensibles, et qu'on le considère aujourd'hui comme un contrat financier, pour lequel est respecté, contre leurs engagements réciproques, les deux conjoints, car la vraie raison d'être du mariage est l'argent, l'homme recherchant une dot et la femme un protecteur, en même temps qu'un gérant capable d'expérimenter sur la gestion de ses biens... »

« Que vient-il faire dans cette évolution détestable, la morale chrétienne? Ce n'est pas l'Eglise catholique qui, en élevant le mariage à la dignité de sacrement, peut être suspectée de le ravalier au rang d'un affaire... »

Les sectaires et Jeanne d'Arc

Dimanche, M. le maire de Montfort (Loire-Inférieure) avait interdit toute manifestation publique à l'occasion de la fête de la Vierge.

Un de ses collègues du parti radical lui fait remarquer sa négligence.

— Nom d'une pipe! s'écrie M. Jaurès. Je me suis trompé de pardessus et ressemblant. Si les journalistes m'avaient vu!

Ils ont vu, Monsieur Jaurès, et ils ont passé un bon moment.

Le dédit des fiançailles

On ne s'ennuie pas toujours au prétoire de la justice de paix du X^e arrondissement. Le juge vient de condamner à 388 fr.

de dommages-intérêts un mari qui s'est rompu sans raison apparente des pourparlers de mariage et il avait, en conséquence, porté préjudice à la jeune fille.

Voici en quels termes le magistrat, un peu trop généralisateur, nous déclare qu'il a rendu son arrêt: « Pour avoir placé à celui de l'argent... »

« Attendu que, dans l'acte du mariage, le mariage était basé uniquement sur l'assurance que le mari faisait de sa fortune... »

« Attendu que, depuis la célébration du mariage, le mari a fait subir des évolutions sensibles, et qu'on le considère aujourd'hui comme un contrat financier, pour lequel est respecté, contre leurs engagements réciproques, les deux conjoints, car la vraie raison d'être du mariage est l'argent, l'homme recherchant une dot et la femme un protecteur, en même temps qu'un gérant capable d'expérimenter sur la gestion de ses biens... »

« Que vient-il faire dans cette évolution détestable, la morale chrétienne? Ce n'est pas l'Eglise catholique qui, en élevant le mariage à la dignité de sacrement, peut être suspectée de le ravalier au rang d'un affaire... »

Les sectaires et Jeanne d'Arc

Dimanche, M. le maire de Montfort (Loire-Inférieure) avait interdit toute manifestation publique à l'occasion de la fête de la Vierge.

Un de ses collègues du parti radical lui fait remarquer sa négligence.

— Nom d'une pipe! s'écrie M. Jaurès. Je me suis trompé de pardessus et ressemblant. Si les journalistes m'avaient vu!

Ils ont vu, Monsieur Jaurès, et ils ont passé un bon moment.

Le dédit des fiançailles

On ne s'ennuie pas toujours au prétoire de la justice de paix du X^e arrondissement. Le juge vient de condamner à 388 fr.

de dommages-intérêts un mari qui s'est rompu sans raison apparente des pourparlers de mariage et il avait, en conséquence, porté préjudice à la jeune fille.

Voici en quels termes le magistrat, un peu trop généralisateur, nous déclare qu'il a rendu son arrêt: « Pour avoir placé à celui de l'argent... »

« Attendu que, dans l'acte du mariage, le mariage était basé uniquement sur l'assurance que le mari faisait de sa fortune... »

« Attendu que, depuis la célébration du mariage, le mari a fait subir des évolutions sensibles, et qu'on le considère aujourd'hui comme un contrat financier, pour lequel est respecté, contre leurs engagements réciproques, les deux conjoints, car la vraie raison d'être du mariage est l'argent, l'homme recherchant une dot et la femme un protecteur, en même temps qu'un gérant capable d'expérimenter sur la gestion de ses biens... »

« Que vient-il faire dans cette évolution détestable, la morale chrétienne? Ce n'est pas l'Eglise catholique qui, en élevant le mariage à la dignité de sacrement, peut être suspectée de le ravalier au rang d'un affaire... »

Les sectaires et Jeanne d'Arc

Dimanche, M. le maire de Montfort (Loire-Inférieure) avait interdit toute manifestation publique à l'occasion de la fête de la Vierge.

Un de ses collègues du parti radical lui fait remarquer sa négligence.

— Nom d'une pipe! s'écrie M. Jaurès. Je me suis trompé de pardessus et ressemblant. Si les journalistes m'avaient vu!

CŒUR SACRÉ DE JÉSUS
J'ai confiance en Vous
Ind. 300 /, Pl. X3

Vendredi 2 Juin. — SAINT MARCELLIN

MEUDI 1^{er} JUIN 1911

La journée

La Chambre poursuit la discussion générale du projet sur la représentation proportionnelle.

Au Sénat, suite de l'interpellation sur l'application de la loi des retraites.

Après l'ambassadeur de vaisseau Conneau (en aviation: Beaumont), vainqueur hier, de la course Paris-Rome, on annonce aujourd'hui l'arrivée de Garros à Rome.

L'aviateur Vidart est à Pise.

Le ministre des Affaires étrangères vient de recevoir de notre ambassadeur à Washington le texte d'un avant-projet de traité d'arbitrage général que M. Knox a fait communiquer au gouvernement français et au gouvernement anglais.

La colonne Gouraud est arrivée à Fos le 20.

La grève des ouvriers agricoles du Midi touche à sa fin.

Un tumulte indescriptible s'est élevé à la Chambre belge à l'occasion d'un discours de M. Carton de Wiart, terrible pour les gauches.

Le grand-vizir El Ghazi, contre qui les rebelles marocains ont porté tant d'accusations, est tombé en disgrâce auprès du sultan. Le trait de ses rapines s'élevait, dit-on, à 40 millions qu'il devra rendre au maghzen.

On annonce pour ce mois-ci une entrevue du tsar et du kaiser.

Vacances idéales

Les vacances les plus instructives, en même temps que les plus sanctifiantes, sont celles qu'offre le Comité des pèlerinages de Terre Sainte, à l'avenue de Breteuil.

Pèlerinage aux sanctuaires augustes de JERUSALEM, BETHLEEM, CARMEL